

**Compte-rendu : Conseil d’Administration 21 décembre 2017**

**Etaient présents**

*Membres du CA : Frédéric BOUMIER, Séverine ZAMPIERI-CHANU, Patrick LOPEZ, Olivier BOUVET, Bernard DIENN, Pierre AVENET, Fabien PIONNEAU, Jean-Marc DUHAMEL Vincent FOLLIOT, David LEBOUVIER, Dominique LECOINTE (en remplacement de François BEAUGENDRE).*

*Excusés : David VEILLAUX, Jérôme BEGASSE, Frédérique MIRAMONT, Jean-Marc DUHAMEL.*

*Invités : Damien CARRET, Jean-Philippe BINOIS, Aurélien LEBEURIER, Matthias LEFEUVRE, Robert GAYET.*

*Secrétaire administrative : Sylvie Aubry*

Début de la réunion: 20h40

Le président présente l’ordre du jour.

1. Validation du CA du 07 juin 2017 : **Approuvé à l’unanimité des présents**

Juste une remarque info du CDT des lots et des coupes sont à disposition, il suffit de demander.

1. Signature vice-présidence

Une 2ème signature est nécessaire sous la responsabilité du président : vote **Approuvé à l’unanimité des présents**

1. Validation du PACS :

Attribution de congé PACS id mariage : vote **Approuvé à l’unanimité des présents**

1. Trésorerie :

Budget 2018 Baisse des subventions 10% sur l’emploi (pour privéliger les créations d’emploi) à partir de 2018 lors de la dernière AG dépendant à 60%. Est-ce que les subventions vont se poursuivre ??? pour 2018 Fgs agglo va continuer. Peut-être de nouveaux critères (jeunes touchés).

Selon tableau : résultat 2017 – 4000€ de déficit alsh et 24 efts en moins pas de tap en septembre

 2018 avec les hypothèses de baisses propositions aux efts adl, **aug** temps des ES, facturer le coaching (100h), stg petites vac au niveau du service et non au niveau des efts (facturation à l’assoc) et **baisser** arrêter cafex 1300€, arrêter PS35 et pd un service urssaff (attention vigilance sur le fonctionnement) économie entre les 2 : 500€ Si les changements sont décidés une contre proposition sera faite. Attention entre les stages organisés par par LCC pas le même fonctionnement ni les mêmes tarifs. Si c’est un stage du CDT c’est gratuit.

Le principe de l’OSpac mise à disposition des ES auprès des clubs, mais il y des pb de responsabilité est-ce qu’il ne faudrait pas que l‘Ospac devienne organisateur ? sous le club ou sous alsh ? Peut-être envisager de demander en début d’année les éventuelles demandes de stage au cours de l’année. Si l’ospac facture c’est une prestation au club et non à l’enfant. Autre idée un tarif en fonction de l’activité. Ex liffré 9€/eft/jr 30€/jr de proposer aux clubs par l’ospac.

*Point avec les ES : demande un point com flyers dès avril, reste le pb du transport si géographiquement plus loin*

*Com à améliorer*

*Idée utiliser fonds CNDS Patrick va regarder*

Objectif : présenter un budget fin mars

1. Point sur la rencontre avec Fgs Agglo :

Rencontre avec M Delaunay et une autre personne commission vie associative pas de compétence sport à F Ag. Il confirmé qu’il soutenait l’ospac. 14 000€ pour cette année id pour l’année 2018. Les conventions changeront surement ds les années suivantes. Les prestations ospac majoritaires vers les efts ils y sont sensibles. Discussion cordialement il y aura une convention.

*Il devrait avoir aussi un rdv à LCC service sport.*

1. Prise en charge de formation :

3 formations : Sylvie et Séverine formation excell avec buroscope personalisée 1080€ vote : **Approuvé à l’unanimité des présents**

Damien certificat spéciaisation personnes âgées 78h stage et 2 semaines de cours (ce qui pourrait compenssé le mq de TAP) vote : **Approuvé à l’unanimité des présents**

**Aide à la formation de bénévoles :** Demande bad club Gosné sur 2018 : stg 450€ ligue pd 100€ demande 350€ (rappel règle 90% du montant plafond 500€ et engagement 3 ans) vote : **Approuvé à l’unanimité des présents**

1. Demande de participation aux trophées :

Tournoi départemental du 10 déc demande bad club Gosné et Cormier Volant (règle participation lots ou coupe soumis au CA) Proposition 50€ sur de l’achat de volant vote : **5 contres, 3 absententions refusé**

*Il faut réfléchir aux critères proposition au prochain CA priorité jeunes, secteur géographique, plafonnée ou forfaitisation*

1. Présentation des nouvelles fiches :
2. Point sur les nouveaux locaux :

Le président demande à la mairie régulièrement des tvx des db de clefs, …. L’ospac attend toujours une réponse définitive. Un bail devrait aussi être fait.

1. Calendrier des prochains CA

\*CA 22 mars 2018 20h30 à l’OSPAC

1. Point divers

Clôture de la réunion: 23h10

Signature :



OSPAC • 17, rue Leclerc • 35140 St Aubin du Cormier • 02 99 14 70 28 • ospac35140@gmail.com

OSPAC • 17, rue Leclerc • 35140 St Aubin du Cormier • 02 99 14 70 28 • ospac35140@gmail.com